



# MAIRIE



## Compte-rendu de séance

### Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2016

Nombre de Conseillers : en exercice : 11 présents : 11 votants : 11

L'an deux mille seize, le 1<sup>er</sup> septembre, à 20 heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel MANTRAND, Maire.

Présents : Daniel MANTRAND, Maire - François HERMET, 1<sup>er</sup> Adjoint - Bertrand REVERSAT, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Renée CORDESSE, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Thierry CHARDAYRE - Damien ESTÉVENON - Joël PAGÈS - Isabelle VIEILLEDENT - Jacques BRÉMOND - Viviane FEIMANDY - Géraldine VELAY

Absent excusé :

Secrétaires de séance : Renée CORDESSE, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Isabelle VIEILLEDENT.

#### **ENQUÊTE PUBLIQUE ICPE POUR LA CARRIÈRE COLAS**

Le maire indique au conseil que la société COLAS a fait une demande d'enregistrement aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

À la demande du Préfet, le Conseil donne un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la Société COLAS Rhône-Alpes-Auvergne pour le projet d'une installation de concassage-criblage sur la Commune du Fau de Peyre.

Pour ce faire, une enquête publique se déroule du 16 aout au 14 septembre 2016. (L'annonce a été faite par Lozère Nouvelles).

#### **ENTRETIEN ET RÉOUVERTURE DES CHEMINS (suite)**

Une discussion s'engage quant à savoir les chemins à retenir. Le Maire rappelle que l'enveloppe budgétaire est de 98 000 € TTC et qu'il convient de ne pas dépasser les crédits inscrits. Une visite sur site est nécessaire pour choisir les chemins à entretenir et ceux à réouvrir.

#### **RÉGULARISATION DES ALIGNEMENTS APRÈS LES TRAVAUX DE CHARMALS ET SALÈLES**

Suite à l'aménagement du village de Charmals il est nécessaire de faire intervenir un géomètre afin de diviser la parcelle sur laquelle est implantée la station d'épuration ainsi que celles pour le chemin d'accès aux bâtiments agricoles.

Le géomètre interviendra également au village de Salèles pour un projet de division afin de régulariser les alignements et petits échanges.

#### **SURVEILLANCE DE LA STEP DE CHARMALS**

Le Maire informe le Conseil que la station d'épuration de Charmals nécessite une surveillance hebdomadaire et que celle-ci est effectuée par un agent de la Communauté de Commune de la Terre de Peyre. Il précise que, pendant les congés du personnel de la Communauté et pendant la période de pointe des vacances, il est impératif d'être très attentif au bon fonctionnement de cette station.

Pour cela, il a demandé à Michel VIEILLEDENT de s'assurer de cette tâche ponctuelle.

Le Conseil donne son accord et fixe le tarif horaire à 10 € HT, à compter de ce jour.

## **MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DES VILLAGES DES SALHENS ET DE BEAUREGARD**

Afin de préparer le futur contrat territorial (2017-2020), il est nécessaire de rechercher une maîtrise d'œuvre pour établir les avant-projets pour l'aménagement des villages des Salhens et de Beauregard. Le Conseil décide de faire appel à Lozère Ingénierie pour élaborer le cahier des charges.

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SDEE**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère a engagé une procédure de modification de ses statuts, par délibération de son comité syndical du 28 juillet 2016.

Cette modification répond à la nécessité d'adapter l'objet et les modalités de fonctionnement du syndicat aux nombreuses évolutions :

- Énergies renouvelables,
- Réseaux de chaleur et de froid,
- Infrastructures de recharge pour véhicules électriques,
- Eau et assainissement.

De ce fait, le syndicat changera de nom pour devenir « **Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère** ».

Le Conseil donne son accord pour la modification des statuts avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **QUESTIONS DIVERSES**

◊ **Vareilles** : sans aménagement du village de Vareilles prévu, il est tout à fait possible de réaliser la mise en discrétion des réseaux secs avec l'aide du SDEE. Le Conseil donne son accord pour confier l'étude à ce dernier.

◊ **Enfouissement Haute Tension** : ENEDIS (ex ERDF) nous informe de leur volonté d'enfouir le réseau électrique HT entre le transformateur situé en face du nouveau cimetière et Grand Viala le Vieux. À cette occasion, en passant par Beauregard et les Salhens les nouveaux transformateurs de ces villages seront installés au sol.

◊ **Commune nouvelle** : La préfecture vient de nous apprendre que la date butoir, au 31/12/2016, pour la création d'une commune nouvelle, annoncée par le Président de la République sera inscrite dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2017. La commune de St Sauveur de Peyre ayant délibéré le 5 juillet 2016, il n'y a plus d'obstacle à la **création de la commune nouvelle à six**.

◊ **Fête du pain** : comme toujours, cette journée a été une réussite avec un grand nombre de participants. Un grand merci aux organisateurs et aux habitants de Charmals. Rendez-vous est pris pour l'an prochain à Salèles.

◊ **STEP des Gouttes** : l'agent de la CCTP nous a signalé un dysfonctionnement grave de la station. Plusieurs personnes vont intervenir pour faire un diagnostic. Affaire à suivre.

◊ **Compteurs et vannes** : leur localisation par GPS et photos est en cours. Effectué par le SDEE, cela permettra d'avoir un relevé précis de l'emplacement des différents organes du réseau d'eau.

La séance est levée à 23 h 00

Rédaction : le Maire, Renée CORDESSE et Isabelle VIEILLEDENT